

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS

N : 47/2014

Objet : Modification des statuts du SIVOS de GRIGNOLS

L'an deux mille quatorze le trois décembre, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 13 - Votants : 13 - Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRESENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Christian BEZOS, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Christine ESPAGNET, Marianne LAGÜE.

Secrétaire de Séance : Dominique MARROT.

Date de convocation : 25 novembre 2014

Monsieur le Maire expose que lors de sa séance du 09 octobre 2014, le Comité Syndical du SIVOS de GRIGNOLS a approuvé, à la majorité, la modification des statuts du SIVOS de GRIGNOLS qui lui était proposée.

Les modifications apportées sont les suivantes :

➤ « Article 3 – répartition des charges :

Section de fonctionnement : les dépenses, les charges et produits seront répartis entre les communes adhérentes de la façon suivante :

- 60 % des dépenses totales pour la commune de Grignols,

- 40 % au prorata du nombre d'enfants pour les autres communes.

Section d'investissement (sans changement) : Les dépenses, les charges et produits seront répartis entre les communes adhérentes de la façon suivante :

- au prorata du nombre d'habitants de chaque commune.

...Le reste sans changement ».

Conformément aux dispositions des articles L5212-30 et L5211-20 du C.G.C.T., le conseil Municipal doit se prononcer dans un délai de trois mois sur les modifications statutaires proposées et entérinées à la majorité par le Comité Syndical du SIVOS de GRIGNOLS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Adopte à la majorité des membres présents, les modifications proposées aux statuts du SIVOS de GRIGNOLS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

A Grignols, le 11 décembre 2014.

Le Maire

Jean Pierre BAILLÉ.

